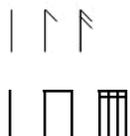


**Fiche A0016**

5-8-5-7—5-8-5-7

V - 4

A-B'-A-B—A<sup>3'</sup>-B<sup>3'</sup>-A<sup>3'</sup>-B<sup>3'</sup>



## C'étaient deux amants

1. C'é - taient deux a - mants,  
qui s'aimaient d'un a - mour ten - dre,  
c'é - taient deux a - mants,  
que re - ni - aient leurs pa - rents.

2. Ils s'en sont a - llés,  
sur u - ne ba - rque tran - qui - lle,  
ils s'en sont a - llés,  
au pa - ys des e - xi - lés.

3. L'amant dit : « Mon coeur,  
je me ris de la tourmente ! »  
L'amant(\*) dit : « Mon coeur  
près du tien n'aura pas peur. »

Version de Georges SIMENON (\*\*):

1. C'étaient deux amants  
qui rêvaient d'amours lointaines,  
c'étaient deux amants  
*que* reniaient leurs parents.

2. Ils s'en sont allés,  
sur une barque fragile,  
ils s'en sont allés,  
au pays des exilés.

3. L'amant dit : « Mon coeur,  
je me ris de la tourmente ! »  
L'amante dit : « Mon coeur  
près du tien n'aura pas peur. »

3. L'amant dit : « Mon coeur,  
je me ris de la tourmente ! »  
L'amant(\*) dit : « Mon coeur  
près du tien n'aura pas peur. »

(Sans doute sur la première mélodie,  
en manière de conclusion.)

2-V-2-1—4-1-4-1

Marche (Famenne)

1963

Melle Anne-Josèphe HENIN

Complainte



Échelle hexatonique majeure

N. F. = *fa* 3

Source : version manuscrite

Transcr. : Édouard SENNY

(\*) On pourrait comprendre *L'amant'* au lieu de *L'amant*, comme dans la formule de Simenon : la phrase en aurait plus de sens.

(\*\*) Dans son livre largement autobiographique (malgré ses dires !), chap.9, p.573-4 de l'édition *Tout SIMENON*, vol. 2, Presses de la cité, 1988.